



## Les décisions du conseil

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances extraordinaire et ordinaire tenues le 17 décembre 2018 :

### Budget pour l'exercice financier 2019

Le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 29 844 710 \$ pour l'année 2019. Les points importants de ce budget sont, entre autres : la bonification des heures de garde interne pour la prévention des incendies, la restructuration du Service des incendies avec l'embauche de deux chefs de division (opérations et formation/prévention), l'élaboration d'un plan de sécurité civile, des travaux de resurfaçage des rues, une réserve de fonctionnement pour les réseaux d'aqueduc et d'égouts, la refonte de la réglementation d'urbanisme et la conception d'un jeu immersif et multimédia.

Ce budget comprend également certaines contraintes financières externes, telle la quote-part de la MRC, ainsi que les cotisations versées à la Sûreté du Québec et à l'Office municipal d'habitation.

### Programme triennal des immobilisations 2019 – 2020 - 2021

Le conseil municipal a adopté un programme triennal total de 32 727 500 \$, dont 14 762 500 \$ pour l'année 2019.

La Ville cherche constamment à s'assurer que les projets puissent faire l'objet de subventions des différents paliers de gouvernement. Ainsi, pour cette seule année 2019, 4 335 350 \$ en subventions sont confirmés.

En 2019, plusieurs projets devraient être réalisés, notamment : la réfection d'aqueduc sur la rue des Souchets et sur le chemin Notre-Dame; la réfection des infrastructures sur les rues de Montreux, Valiquette et Maurice-Aveline; la reconstruction d'un poste de surpression (aqueduc) sur la rue de la Savane et la municipalisation de la Place du Refuge.

### Séances du conseil – date et heure

Les séances du conseil se tiendront de nouveau le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois. Dorénavant, elles débuteront à 19 h et se dérouleront toujours dans la salle actuelle du conseil (entrée par le 1386, rue Dumouchel)



**Demande d'accompagnement du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation**

Afin d'améliorer le climat de travail, essentiellement pendant les séances du conseil entre les membres du conseil, ceux-ci ont adopté une résolution demandant l'intervention de la direction régionale de ce ministère. La résolution prévoit également des rencontres du ministère avec les élus et certains membres du personnel.

**Nomination à certains comités**

Le conseil a procédé à la nomination de nouveaux membres sur certains comités. Ainsi, M. Robert Bélisle devient membre du comité des finances et du développement économique et il siège désormais sur le Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Sainte-Adèle. M. Roch Bédard devient membre du comité des aînés et de la famille et Mme Céline Doré devient membre du comité consultatif en urbanisme.

**Signature d'une entente – équipe spécialisée**

Afin d'optimiser les ressources humaines, financières et matérielles du Service en sécurité incendie, le conseil a décidé de ne plus offrir la spécialité de sauvetage en espace clos pour les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut. La Ville signera une nouvelle entente avec la Ville de Boisbriand afin que cette dernière offre le service à la Ville de Sainte-Adèle dès février 2019.

**Restructuration du Service en sécurité incendie**

Le conseil procède à la restructuration du Service en sécurité incendie en créant deux postes de chefs de division. Ainsi, M. Simon Francoeur devient chef de division opérations et M. Marc-André Jetté est nommé à titre de chef de division formation et prévention. Les deux chefs de division entreront dans leurs fonctions dès le 7 janvier 2019.

**Projet de développement – rue de la Carriole**

Suite au dépôt d'un projet majeur de lotissement, le conseil autorise maintenant la signature d'un protocole d'entente pour un projet de développement de douze terrains sur la rue de la Carriole, aux abords du golf Alpine.



**Signature d'une entente – Chambre de Commerce**

Le conseil renouvelle l'entente avec la Chambre de commerce de Sainte-Adèle pour la gestion de la Place des citoyens.

**Subvention à Plein-Air Sainte-Adèle**

Afin de continuer le travail de développement des sentiers récréatifs sur le territoire, le conseil accorde une subvention de 41 000 \$ pour le budget de fonctionnement et 22 000 \$ pour un chargé de projet.

**Règlement d'emprunt – Parc du Mont-Loup-Garou**

Bien que le conseil espère recueillir dons et subventions pour la création du Parc du Mont-Loup-Garou, un avis de motion est donné pour un emprunt à cet effet. L'adoption est prévue en janvier.

**Règlement de lotissement**

Le conseil a adopté un projet de règlement pour prévoir nouvelles dispositions concernant les projets de lotissement et la cession de certaines parties de terre ou le paiement d'un montant d'argent en compensation pour des fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

**Règlement sur la régie interne des séances du conseil**

Le conseil a adopté un nouveau règlement qui régit les séances du conseil municipal. Bien que l'enregistrement soit permis, le conseil désire que l'ordre et le décorum soient respectés par tous. La période de questions sera limitée à 30 minutes.